

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-sept Octobre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 08 Novembre 2017

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 08 Novembre 2017

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire – Patrice VÉRITÉ, 1^{er} Adjoint – Fabienne RANGER, 2^{ème} Adjoint – Philippe BOURGEOIS, 3^{ème} Adjoint – Sandrine LION, 4^{ème} Adjoint – François JOST – Louissette TRICHET – Fabien LAURENT – Anne-Marie GERVAIS – Marie-Claude JOLY – Patrick DUVIC – Carole CHEVREUX et Mr Jean-Pierre MONS conseillers municipaux.

POUVOIRS : Mme Marie-Paule FOUACHE à Mr Jean-Pierre MONS ; Mr Antoine FONT à Mme Carole CHEVREUX ; Mr Jacques CAILLEUX à Mr Régine CATIN ; Mme Martine BAUDOT à Mme Anne-Marie GERVAIS ; Mme Brigitte DURAND à Mr Patrice VÉRITÉ ; Mr Éric BEC à Mme Sandrine LION.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GERVAIS

Approbation du compte rendu du **Conseil municipal du 17 Octobre 2017**.

1 – OUVERTURE POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL de 2^{ème} classe

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le Décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 avec effet du 01/01/2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux,
- Vu le décret n° 2016-604 du 12 Mai 2016 fixant l'échelle indiciaire applicable à ce grade,
- Vu le décret n° 2016-596 du 12 Mai 2016 fixant la durée de carrière applicable à ce grade,
- Vu le tableau des effectifs,
- Considérant que l'agent est inscrit sur un tableau d'avancement de grade,
- Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire en date du 10 Octobre 2017
- Vu l'avis favorable du Centre de Gestion de Maine et Loire suite à la CAP du 10 Octobre 2017 concernant les avancements de grade des adjoints techniques territoriaux.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité ;

- Transforme le poste d'adjoint technique territorial (27,67/35^{ème}) en poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe (27,67/35^{ème}) à compter du 01 Octobre 2017.

2 – SIEMML : Coût éclairage public Lizandière

VU l'article L.5212-26 du CGCT,

VU la délibération du Comité Syndical du SIEMML en date du 26 Avril 2016 décidant les conditions de mise en place des fonds de concours,

Article 1 : La Commune de FONTEVRAUD L'ABBAYE par délibération du Conseil Municipal en date du 15 Novembre 2017 accepte de verser un fonds de concours pour l'opération et selon les modalités suivantes :

- Rénovation 2017 cité de la Lizandière
- Montant de l'opération : 29 140,41 € HT
- Taux du fonds de concours : 50,00 %
- Montant du fonds de concours à verser au SIEML : 14 570,21 € HT

Les modalités de versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML le 26 Avril 2016.

Article 2 : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 : Le Maire de la commune de FONTEVRAUD L'ABBAYE

Le Comptable de la commune de FONTEVRAUD L'ABBAYE

Le Président du SIEML,

Sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

3 – FONDS DE CONCOURS SAUMUR VAL DE LOIRE

| |
|--|
| Demande de fonds de concours Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire |
|--|

VU l'article L. 5214-16 – V du Code Général des Collectivités Locales permettant aux communautés de communes d'attribuer à leurs communes membres des fonds de concours afin de contribuer à la réalisation ou au fonctionnement d'un équipement,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, et notamment les dispositions incluant la Commune de FONTEVRAUD L'ABBAYE, comme l'une de ses communes membres,

VU le règlement d'attribution de fonds de concours, adopté en Conseil communautaire le 22 juin 2017,

Considérant que la commune de FONTEVRAUD L'ABBAYE souhaite effectuer des travaux d'aménagement du Chemin du Petit Puits, et que, dans ce cadre, il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **SOLLICITE** auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire un fonds de concours à hauteur de 9 315,53 euros en vue de participer au financement des travaux d'aménagement du Chemin du Petit Puits,
- **DONNE** tous pouvoirs à Mme le Maire, ou l'un de ses adjoints, pour signer toutes pièces relatives à cette demande de fonds de concours, et notamment la convention à signer avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,

4 – ALTER PUBLIC : ÉLECTION REPRÉSENTANT TITULAIRE ET SUPPLÉANT

Mme le Maire rappelle qu'Alter Public est qualifiée de « pouvoir adjudicateur », conformément à la définition qui en est donnée par les articles 10 et 11 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 Juillet 2015 relative aux marchés publics.

A ce titre, elle est tenue aux règles édictées par l'ordonnance et son décret d'application n° 2016-360 du 25 Mars 2016 relatifs aux marchés publics, soit une obligation de mise en concurrence pour l'ensemble de ses achats : fournitures, services, travaux, qu'elle sera amenée à conclure pour son fonctionnement et dans le cadre de ses activités.

Pour ce faire, un représentant titulaire et suppléant doivent être désignés pour siéger au sien de la commission d'attribution des marchés de la société Alter Public. Cela représente 1 à 2 réunions par an à Angers ou à Saumur.

Mr Patrick DUVIC se présente en tant que titulaire

Mr Patrice VÉRITÉ se présente en tant que suppléant

Le Conseil municipal **accepte** ces deux présentations.

5 – DÉCISION MODIFICATIVE n° 4

Ces imputations sont des changements de compte à compte pour précision.

Le total du budget augmente de 56 674,97 €, en opérations d'ordres, en investissement et reste inchangé en fonctionnement.

| | DM 4 | | | | | |
|--------------------------------------|-------------------------|----------|-------------------------|-----------|-----------|--------|
| | Recettes Investissement | | Dépenses Investissement | | | |
| | En plus | Compte | En plus | Compte | En moins | Compte |
| Fonds concours Agglo | 9 312,00 | 1358 | | | | |
| As MO St Mainboeuf | | | 240,00 | 2031 | | |
| TX Chemin Pt Puits | | | 7 000,00 | 2152-3 | | |
| TX Chemin Pt Puits | | | 18 000,00 | 2152-3 | 18 000,00 | 2151 |
| Pass écoles – grilles garderie | | | 1 500,00 | 21312 | 1 500,00 | 21318 |
| ZAC Perdrielles | | | 20 000,00 | 2042 | 20 000,00 | 2031 |
| Amor. ZAC | | | 3 563,30 | 28031 | 3 563,30 | 28158 |
| Amor. Étude desserte Roches Socraie | | | 250,26 | 28031 | 250,26 | 28158 |
| Dépenses imprévues d'investissement | | | 2 072,00 | 020 | | |
| Etude Chemin pt Puits | 1 752,00 | 2031/040 | 1 752,00 | 2151/040 | | |
| Etude mission place des plantagenêts | 29 205,65 | 2031/040 | 29 205,65 | 2151/040 | | |
| Schéma orientation touristique | 10 405,32 | 2031/040 | 10 405,32 | 2152/040 | | |
| Etude aménagement Arceau | 6 000,00 | 2031/040 | 6 000,00 | 21728/040 | | |
| | | | 98 488,53 | | 41 813,56 | |
| | 56 674,97 | | | | 56 674,97 | |

| | Suite DM 4 | | | |
|-------------------------|-------------------------|--------|------------|--------|
| | Dépenses fonctionnement | | | |
| | En plus | Compte | En moins | Compte |
| Fournitures maternelle | | | 1 296,00 € | 6067.1 |
| Voyages et déplacements | 1 296,00 € | 6251 | | |
| Fournitures élémentaire | | | 1 418,00 € | 6067.2 |
| Voyages et déplacements | 1 418,00 € | 6251 | | |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

› **AUTORISE** Mme le Maire, Régine CATIN, à effectuer les différentes modifications sur les comptes concernés par la proposition d'imputation ci-dessus.

AMORTISSEMENTS TRACTEUR SAME EXPLORER ET UTILITAIRE KANGOO

Mme KAPFER Gisèle, comptable au trésor, nous précise que FONTEVRAUD L'ABBAYE étant une commune de moins de 3 500 habitants ne pas le devoir d'amortir les deux véhicules sus nommés en titre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

‣ **DÉCIDE D'ANNULER**

- la délibération n° 2016-02/03-04 concernant l'amortissement du tracteur Same Explorer ;
- la délibération n° 2016-02/03-05 concernant l'amortissement du véhicule utilitaire Renault KANGOO.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Emplois aidés : Mme le Maire informe le Conseil municipal que les deux contrats aidés ne seront, à ce jour, pas renouvelables en 2018, suite aux nouvelles réglementations gouvernementales. Toutefois, ces contrats peuvent être transformés en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée, suivant les besoins, sans aide départementale. Par rapport au reste à charge de la commune, sur les contrats aidés, cela équivaut à environ 200 heures par an.

Commission voirie :

Parking des Roches : Concernant la pose d'un distributeur de baguettes, une réunion aura lieu le Vendredi 17 Novembre 2017 avec Mr GUILLOT, Agence Technique de Doué (ATD), pour avis sur la faisabilité du projet.

Chemin du Petit Puits : Les travaux débuteront mi-décembre 2017, sur une durée de 15 jours. Le bicouche sera posé au printemps.

Rue Saint Mainboeuf : Nous sommes en attente de l'avis de Mr LÉOTOT, géologue consultant, concernant l'état des murs de maintien de la voirie communale. Les travaux d'assainissement et d'enfouissement de réseau devraient commencer en fin d'année.

Fontaine : Le maçon est venu refaire le fonds de la fontaine. L'étanchéité peut intervenir. Un courrier recommandé a été adressé à la société SIREV, détenteur du marché, pour non-respect des délais de livraison d'un ouvrage fini.

CCAS : Les membres du CCAS ont décidé de confectionner des colis de Noël pour les personnes de plus de 75 ans. Les commerçants de la commune seront sollicités pour l'achat de marchandises constituant le panier garni. Nous comptons 106 personnes concernées, ce qui représente 88 distributions. Elles se composent de 18 couples, 41 femmes, 22 hommes et 7 personnes résidant à l'EHPAD (6 femmes et 1 homme). Les distributions auront lieu du 18 au 22 Décembre 2017.

Schéma directeur de l'Abbaye Royale : La restitution de l'étude globale du cabinet HORWATH est fixée au 04 Décembre 2017. Nous sommes en attente de l'évaluation des parcelles par les Domaines, pour avancer sur les travaux d'aménagement du parking Beaulieu pour camping-cars et VL.

Dates à retenir :

17 Novembre 2017 : Présentation de la vidéo protection à 15h en mairie

18 Novembre 2017 : Troc plantes à partir de 9h00 devant la mairie

20 Novembre 2017 : Commission concertation à 17h en mairie

21 Novembre 2017 : Commission bâtiments affaires scolaires et cantine à 20h en mairie

01 Décembre 2017 : Inauguration de la borne de recharge des véhicules électriques à 15h sur site, suivi d'un verre de l'amitié en mairie.

02 Décembre 2017 : Téléthon à partir de 9h au Foyer Yves Duteil

13 Décembre 2017 : Conseil municipal suivi d'une commission finances, à 20h en mairie

17 Janvier 2018 : Vœux de la municipalité à 18h30 au Foyer Yves Duteil

| | | | |
|--------------------|--------------------|---------------------|--------------------|
| Régine CATIN | | Anne-Marie GERVAIS | |
| Patrice VÉRITÉ | | Marie-Claude JOLY | |
| Fabienne RANGER | | Brigitte DURAND | Pouvoir P.VÉRITÉ |
| Philippe BOURGEOIS | | Patrick DUVIC | |
| Sandrine LION | | Jacques CAILLEUX | Pouvoir R.CATIN |
| François JOST | | Antoine FONT | Pouvoir C.CHEVREUX |
| Martine BAUDOT | Pouvoir AM.GERVAIS | Carole CHEVREUX | |
| Éric BEC | Pouvoir S.LION | Jean-Pierre MONS | |
| Louissette TRICHET | | Marie-Paule FOUACHE | Pouvoir JP.MONS |
| Fabien LAURENT | | | |